

Le SNITEM veut promouvoir l'évolution technologique au service de l'autonomie des patients dialysés

Paris, le 15 mars 2010 - A l'occasion de la Journée Mondiale du Rein et du cinquantenaire de la Société de Néphrologie, le 11 mars dernier, les entreprises du Pôle Dialyse du SNITEM ont souhaité souligner l'importance de l'évolution technologique au service de l'autonomie des malades dialysés.

Au 1^{er} janvier 2009, 68 000 personnes recevaient un traitement de suppléance par dialyse ou greffe rénale. Plus de la moitié était traitée par dialyse. La greffe de rein est encore la solution apportant la meilleure qualité de vie aux patients. Mais tous les patients ne peuvent pas y avoir accès (disponibilité des greffons, contre-indications, etc.).

Depuis la naissance des premiers « reins artificiels » de la dialyse, les fabricants n'ont jamais cessé d'innover et de faire évoluer les technologies existantes. Des progrès constants ont permis d'élargir l'offre de soins, et d'améliorer l'autonomie des patients dialysés - l'hémodialyse existe depuis plus de 40 ans et la dialyse péritonéale depuis plus de 30 ans. Cette dernière technologie a d'ailleurs permis récemment à un malade de traverser l'Atlantique.

- en hémodialyse, le traitement est plus personnalisé, largement sécurisé, et préserve des agressions inflammatoires. De plus, les doses d'épuration recommandées sont facilement atteintes et évaluées en temps réel voire à distance,
- en dialyse péritonéale, le traitement est sécurisé où qu'il soit pratiqué, même en déplacement, permettant au patient autonome de maintenir ses activités socioprofessionnelles tout en maîtrisant le risque d'infection.

Parallèlement, de nouveaux progrès contribueront encore à améliorer l'autonomie des patients tout en optimisant la qualité des soins, notamment :

- l'application des outils de télémédecine à la dialyse
- le développement d'appareils plus compacts
- l'adaptation de la fréquence ou de la durée des échanges en hémodialyse

Nous savons qu'un rein artificiel portable et efficace nécessitera encore de longues années de développement avant d'être accessible à une large catégorie de dialysés.

Les entreprises du Pôle DIALYSE du SNITEM sont déterminées, en coordination avec les autorités, le corps médical et les patients, à relever ces défis technologiques pour assurer, aux patients sous dialyse, la plus grande autonomie, donc la liberté de choix et d'action dans leur vie quotidienne.

En adéquation avec la demande des sociétés savantes, elles confirment être déjà engagées dans le développement de systèmes plus compacts, simples et communicants pour répondre au besoin d'autonomie des patients dialysés.

A propos du SNITEM

Créé en 1987, le Syndicat National de l'Industrie des Technologies Médicales (SNITEM) rassemble les acteurs de l'industrie des technologies et dispositifs médicaux. Il fédère plus de 240 entreprises, constituant un tissu industriel dans le domaine des dispositifs et des technologies de santé : PME-PMI, grands groupes français, européens et internationaux. En juin 2008, à l'occasion de son Assemblée Générale annuelle, le SNITEM a décidé d'ouvrir ses portes à l'ensemble des acteurs issus des NTIC impliqués dans la Santé. Le SNITEM est ainsi la première organisation en France représentant les entreprises de ce secteur d'activité et l'interlocuteur privilégié et référent des Pouvoirs Publics. www.snitem.fr.

Contact Presse :

BV CONSEIL Santé

Laurent Mignon

Alexandra Dufrien

Tél : 01 42 68 83 40

bvconseil@bvconseil.com